



Neuvy *Info*





SOMMAIRE

Edito	2
Adjoints et Conseillers	3
Les commissions	4
Organigramme des services municipaux	5
Urgences	8
Les gestes qui sauvent	9
Services publics municipaux	10
Autres services publics	14
Autres services municipaux	16
Autres services	20
Écoles	22
Santé - Bien être	24
Associations	25
Les artisans - Commerçants - Loisirs	27
Renseignements administratifs	29
Les bonnes pratiques	34
Papiers, documents... que garder que jeter ?	37
Plan de la commune	40
Les chemins de randonnées	44
Nos partenaires	51
CALENDRIER 2021	58
CALENDRIER 2022	62
Vos contact	66
Notes	68

ÉDITO

Chères Neuveysulliennes,
chers Neuveysulliens,



Ce petit livret doit remplacer le traditionnel bulletin municipal. Vous y trouverez toutes les informations municipales nécessaires à la vie quotidienne.

Les associations sont également présentes bien que leurs activités soient réduites en cette période de pandémie.

Un grand MERCI aux artisans et commerçants qui permettent, grâce à leur participation, l'édition de ce Mémo. Les services de la mairie sont à votre disposition pour assurer un accueil physique à la mairie.

Vous trouverez les horaires d'ouverture dans les pages suivantes.

Je suis également à votre disposition, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès des secrétaires.

Une rencontre est parfois plus efficace qu'un échange de mails impersonnels à mon goût.

J'espère que nous allons retrouver rapidement notre vie d'avant, afin que les contacts sociaux et festifs redeviennent la règle dans notre village.

À bientôt.

Restons prudents mais soyons confiants.

Hubert Fournier

Maire de Neuvy en Sullias



Adjoints et Conseillers

Adjoints et conseiller municipal délégué



**André
Derouet**



**Josiane
Borne**



**Cédric
Meneau**



**Jean-Claude
Lucas**

Conseillers municipaux



**Sandrine
Cornet**



**Sylvia
David**



**Sylvain
Delage**



**Jean-Marie
Delanoye**



**Émilie
Guyomarch**



**Magalie
Lenogue**



**Sylvain
Mauduit**



**Nadine
Meneau**



**Sylvie
Rigard**



**José
Sampédro**



Les commissions

Action sociale

Président : Hubert FOURNIER

Vice-président : Josiane BORNE

* Membres externes au conseil

Membres :

Sylvia DAVID
Émilie GUYOMARCH
Magalie LENOGUE
Sylvain MAUDUIT
Nadine MENEAU
Valérie FOREST*
Marie FLANDRE*
Thierry ROUCHER*

Affaires scolaires et périscolaires

Président : Hubert FOURNIER

Vice-président : Jean Claude LUCAS

Sandrine CORNET
Magalie LENOGUE
Sylvain MAUDUIT
José SAMPEDRO

Aménagement du plan d'eau

Président : Hubert FOURNIER

Josiane BORNE
André DEROUET
Émilie GUYOMARCH
Sylvain MAUDUIT
Magalie LENOGUE
Jean-Claude LUCAS
Cédric MENEAU
José SAMPEDRO

Appels d'offres

Président : Hubert FOURNIER

Vice-président : Cédric MENEAU
(titulaire)

Sandrine CORNET
(suppléante)
Jean-Marie DELANNOY
(titulaire)
José SAMPEDRO
(suppléant)

Caisse des écoles

Président : Hubert FOURNIER

Vice-président : Jean Claude LUCAS

Sandrine CORNET
Sylvia DAVID
Nadine MENEAU
Sylvie RIGARD
José SAMPEDRO

Carrière

Président : Hubert FOURNIER

Tout le conseil

Conseil jeune

Président : Hubert FOURNIER

Sandrine CORNET
Sylvia DAVID
Émilie GUYOMARCH
Magalie LENOGUE
Sylvain MAUDUIT
Cédric MENEAU
José SAMPEDRO

Culture, fêtes et communication

Président : Hubert FOURNIER

Vice-président : Josiane BORNE

Membres :

Sandrine CORNET
Sylvia DAVID
Sylvain DELAGE
André DEROUET
Émilie GUYOMARCH
Magalie LENOGUE
Sylvain MAUDUIT
Nadine MENEAU

Élections

Président : Hubert FOURNIER

Sandrine CORNET
Émilie GUYOMARCH
Sylvain MAUDUIT
Nadine MENEAU
Sylvie RIGARD

Finances budget

Président : Hubert FOURNIER

Josiane BORNE
Sandrine CORNET
Sylvia DAVID
Jean-Marie DELANNOY
André DEROUET
Jean Claude LUCAS
Sylvain MAUDUIT
Cédric MENEAU
Sylvie RIGARD
José SAMPEDRO

Impôts

Président : Hubert FOURNIER

André DEROUET
Sylvain MAUDUIT
Cédric MENEAU
Nadine MENEAU
Sylvie RIGARD

Pave (accessibilité des personnes handicapées)

Président : Hubert FOURNIER

Vice-président : André DEROUET

Sandrine CORNET
Cédric MENEAU

Syndicat des eaux

Président : Cédric MENEAU

Vice-président : Étienne FOURNIER

Secrétaire : Christelle BONNICI

Nicole BRAGUE
Éric BOULMIER
Sandrine CORNET
Jean Paul DEROUET
Hubert FOURNIER
Jean-Claude LUCAS

Travaux, voirie**Président :** Hubert FOURNIER**Vice-président :** Cédric MENEAU**Membres :**

Sylvain DELAGE

Jean-Marie DELANNOY

André DEROUET

Jean-Claude LUCAS

José SAMPEDRO

Urbanisme, environnement**Président :** Hubert FOURNIER

Josiane BORNE

Sandrine CORNET

Sylvia DAVID

Sylvain DELAGE

André DEROUET

Émilie GUYOMARCH

Jean Claude LUCAS

Cédric MENEAU

Nadine MENEAU

Sylvie RIGARD

José SAMPEDRO

Organigramme des services municipaux

**LE MAIRE****Hubert Fournier****SECRÉTARIAT
DE MAIRIE**

Corinne BRILLARD

Christelle BONNICI

Blandine

BEUGNON-PERNIN

AGENTS DE SERVICE

Isabelle JUCHET

Madeleine HOARAU

Guilène MONTENON

Patricia OLANIER

Carole PICARD

Sophie LABBE

Monique BOUVARD

ATSEM

Isabelle JUCHET

Ophélie RABATE

**SERVICE
TECHNIQUE**

Christophe BLONDEAU

Suleyman KARAKA

Éric BARBE

Hubert MILLET

**CANTINE
SCOLAIRE**

Eudes FRICHE

Madeleine HOARAU

Sophie LABBE

**AIDE
AUX DEVOIRS**

Guilène MONTENON

Isabelle JUCHET

Ophélie RABATE

Accueil périscolaire

Carole PICARD

Patricia OLANIER



Urgences

ASTREINTE NEUVY EN SULLIAS

07 87 15 67 92

En dehors des heures d'ouverture de la mairie et en cas d'urgence uniquement

- Numéro d'urgence Européen : **112**
- POMPIERS : **18**
- POLICE SECOURS : **17**
- SAMU : **15**
- SAMU SOCIAL : **115**
- ALLO ENFANCE MALTRAITEE : **119**
- VIOLENCES CONJUGALES : **3919**
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**
- C.H.R.O. Orléans La Source : **02 38 51 44 44**
- Pôle santé Oréliance **02 38 79 60 00**
- SOS MAINS urgence 24/24: **0 820 000 660**
- SOS MEDECINS : **0 820 33 24 24**
- URGENCES PEDIATRIQUES :
secrétariat : **02 38 74 42 39**
- Renseignements : **02 38 74 43 90**
(aucun avis médical à ce numéro, faites le 15)
- CENTRE ANTI-POISON : **02.41.48.21.21**
- SIDA INFO SERVICE (appel gratuit) : **0 800 840 800**
- TABAC INFO SERVICE : 3989
- DROGUE INFO SERVICE n°vert : **0 800 231 313**
- ALCOOL INFO SERVICE n°vert : **0 980 980 930**
- ALZHEIMER soutien écoute : **0 811 112 112**



Les gestes qui sauvent

La victime s'étouffe

Un corps étranger empêche la victime de respirer. Elle ne peut plus parler, crier, tousser, elle s'agite, devient bleue et peut perdre connaissance.



1 à 5 claques vigoureuses dans le dos.



Si inefficace : 1 à 5 compressions abdominales chez l'adulte ou thoraciques chez l'adulte obèse ou la femme enceinte.



Pour la victime qui peut tenir sur la cuisse du sauveteur.

Pour la victime qui peut tenir sur l'avant-bras du sauveteur.



1 à 5 claques dans le dos



1 à 5 compressions abdominales



1 à 5 claques dans le dos



1 à 5 compressions thoraciques

La victime se plaint de malaise

La victime répond qu'elle ne se sent pas bien.

Observer les signes de l'accident cardiaque, de l'accident vasculaire cérébral qui nécessitent une prise en charge urgente.

Et les autres signes :

douleur abdominale intense, difficulté à parler ou à respirer, sensation de froid, sueurs, pâleur.



Position allongée



Position assise si difficulté respiratoire

Mettre la victime au repos.

Se renseigner sur son état de santé.

Appeler le 15. Surveiller.

Services publics municipaux

Accueil de Loisirs 3 – 11 ans

☎ 02 38 57 32 89

1 rue des Écoles,
45510 Neuvy en Sullias

Les mercredis de 7h15 à 18h30

Vacances de la Toussaint

Vacances d'hiver et de printemps :

Une semaine sur deux de 7h15 à 18h30

Mois de juillet - 2 semaines

Inscription obligatoire

Pour toute correspondance :

secretariat.enfance@valdesully.fr / ☎ 02 18 18 00 38

Toutes les informations actualisées sur le site

www.valdesully.fr/accueils-de-loisirs-3-11-ans



Activités jeunesse 11 – 17 ans

Inscription obligatoire

Informations et inscriptions :

animation.jeunesse@valdesully.fr

☎ 02 38 35 05 58

Toutes les informations actualisées sur le site *www.valdesully.fr/11-17-ans*

Accueil périscolaire

☎ 02.38.57.32.89

1 rue des Écoles, 45510 Neuvy en Sullias

Accueil périscolaire des maternelles et primaires

Horaires : (les jours d'école)

Accueil du matin de 7h15 à 8h20

Accueil du soir de 16h00 à 18h30

Accueil Garderie soir 1 de 16 h à 17h15

Accueil Garderie soir 2 de 17h15 à 18h30

Animateurs : Carole PICARD, Patricia OLANIER

Tarifs et réservation à télécharger sur le site

de la commune : *www.neuivy-en-sullias.fr*

Aide aux devoirs

☎ 02.38.58.02.17

1 rue des Écoles, 45510 Neuvy en Sullias

Horaires : 16h00 à 17h30

Animateurs : Guilène MONTENON, Isabelle JUCHET, Ophélie RABATE

Tarifs et réservation à télécharger sur le site

de la commune : *www.neuivy-en-sullias.fr*

Assainissement

La facturation de l'assainissement est à la charge de la SAUR depuis le passage en DSP (Délégation de Service Public).

Pour toute question merci de contacter la SAUR :

Service client : **☎ 02.45.77.00.00**

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

Accueil : 2 rue Aristide Briand à Châteauneuf Sur Loire

Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Bibliothèque municipale

☎ 02 85 29 02 36

Place du Bourg

45 510 Neuvy en Sullias

Mercredi: 15h - 18h

Vendredi: 15h30 - 18h30

Samedi: 10h - 12h

Toutes les informations actualisées sur le site

www.mediatheques.valdesully.fr/neuwy-en-sullias

Concession cimetière

Pour tout renseignement ou renouvellement de votre concession arrivée à son terme, prendre contact avec le secrétariat de mairie

☎ 02.38.58.02.17

Tarifs et règlement à télécharger, sur le site de la commune.

Local technique

☎ 02.38.58.13.32

Rue du Guévier

Responsable :

Christophe BLONDEAU

Mairie

☎ 02.38.58.02.17

☎ Astreinte : 07.87.15.67.92

En dehors des heures d'ouverture

de la mairie et en cas d'urgence uniquement

2 Place de l'Église 45510 Neuvy-en-Sullias

E-mail : mairie.neuwy@wanadoo.fr

Site : www.neuwy-en-sullias.fr

Horaires d'ouvertures du secrétariat :



Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 9h00 à 12h00

Mardi et vendredi :
de 14h00 à 18h00

Samedi : de 10h00 à 12h00

Fermé le mercredi

"Sable et gravillons pour les habitants de la commune"

Mise à disposition de sable et gravillons en petite quantité.

Prendre RDV pour le samedi en contactant la veille

M. Deroutet au
06 31 95 95 76

Secrétaire : Corinne BRILLARD

Agent administratif : Christelle BONNICI

Monsieur le maire reçoit uniquement sur rendez-vous.

Maison des associations

28, rue de Sologne, 45510 Neuvy en Sullias

Salle disponible pour les associations.

Réservation obligatoire à la mairie.

R' de Loisirs et barnums

Location des barnums avec livraison, montage et démontage. Il faut impérativement 2 personnes en plus du personnel communal. En cas d'absence de personnes, il sera facturé une somme forfaitaire en plus du tarif de location. Tarifs de location sur le site de la commune :

www.neuivy-en-sullias.fr



Restaurant scolaire

☎ 02.38.58.02.71

Responsable : Eudes FRICHE

Tarifs et menus sur le site de la commune :

www.neuivy-en-sullias.fr

Salle polyvalente

☎ 02.38.58.02.71

Tarifs de location sur le site de la commune :

www.neuivy-en-sullias.fr

Service des eaux

☎ 02.38.58.02.17

Fontainier : Christophe BLONDEAU ☎ 06.13.70.01.27

Tout changement de propriétaire ou de locataire doit être signalé au fontainier et à la mairie afin que ce dernier puisse faire le relevé de compteur.

Plus d'informations sur le site de la commune :

www.neuivy-en-sullias.fr/





Autres services publics

Communauté de communes Val de Sully (CCVS)

☎ 02 38 35 05 58

28 route des Bordes

45460 Bonnée

E-mail : accueil@valdesully.fr

Président et vice-présidents

Gérard Boudier est président de la Communauté de communes du Val de Sully.



Ont été élus vice-présidents : Serge Mercadié, Jean-Luc Riglet, Michel Auger, Lucette Benoist, Alain Mottais, Nicole Brague, Philippe Thuillier.

Relais petite enfance

4 structures Petite Enfance :

- 2 multi-accueils : 50 places à Sully et 30 places à Ouzouer
- un lieu d'accueil Enfants Parents (reprise début 2021)
- et Relais Petite Enfance itinérant sur le territoire

Le Relais Petite Enfance du Val de Sully est un service d'accompagnement destiné :

- aux familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s),
- aux parents recrutant un professionnel de la Petite Enfance en accueil individuel
- aux assistants maternels agréés,
- aux gardes à domicile.

Cet objectif de soutien est proposé lors :

- d'actions collectives : ateliers d'éveil, manifestations ponctuelles, principalement organisées les matins,
- d'actions individuelles : lors de permanences par l'accueil individuel du public, sur rdv de préférence, par téléphone /internet.

Contact : Relais Petite Enfance

32 rue du Coq - 45600 SULLY-SUR-LOIRE

☎ 02-38-36-69-09

E-mail : relais.enfance@valdesully.fr

Informations actualisées sur le site :

<https://valdesully.fr/0-3-ans>



Communauté de communes et Mairie

QUI FAIT QUOI ?

Pour ces deux instances de proximité, des compétences différentes et complémentaires, ci-dessous un tableau récapitulatif pour vous aider à y voir plus clair !



VOS LOISIRS ET SORTIES

Gestion de l'école de musique (4 sites), du réseau des bibliothèques (13 bibliothèques), de l'Office de Tourisme (3 bureaux d'information touristique), du centre aquaforme Val d'Oréane, du Belvédère et du cinéma Le Sully. Organisation de la saison culturelle. Animations patrimoniales et touristiques (visites guidées, balades commentées). Soutien aux associations à vocation culturelle (via le PACT) et aux fêtes de village.

Gestion et entretien des gymnases.
Animation de la vie associative locale.
Organisation de manifestations communales diverses.

VOS ENFANTS

Gestion des 2 multi-accueils et du relais petite enfance (garde d'enfants de 0 à 3 ans), des 6 accueils de loisirs (garde d'enfants de 6 à 11 ans) et de l'organisation d'animation itinérante pour les adolescents (de 11 à 17 ans).

Gestion des écoles élémentaires
[de l'entretien des bâtiments aux inscriptions des écoliers] et des temps périscolaires (restaurant scolaire, garderie).

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET SOCIALES

Gestion de l'Antenne emploi et de la borne de service public. Coordination pour l'organisation d'ateliers par les partenaires sociaux (pour alphabétisation ou l'emploi par exemple).

Gestion du Centre Communal d'Action Sociale.
Demande de logements.
Organisation des élections.
Gestion de l'état civil.

VOTRE MAISON

Urbanisme : instruction de vos dossiers d'urbanisme et accompagnement dans votre projet en s'assurant de la faisabilité tant technique que juridique de celui-ci.
Gestion du service d'assainissement non collectif.

Urbanisme : réception de vos demandes d'urbanisme, premiers renseignements et décision définitive (suite aux recommandations données par la Communauté de communes) concernant votre demande.

VOTRE CADRE DE VIE

Entretien des rivières. Gestion et entretien des bâtiments communaux et de l'aire d'accueil des gens du voyage. Soutien aux travaux des communes grâce au fonds de concours. Police.

Entretien de la voirie, des bâtiments municipaux et des espaces verts.

VOTRE ENTREPRISE

Gestion et entretien des 8 zones d'activités. Développement de la vie économique (animation du réseau). Promotion de l'installation des nouvelles entreprises. Soutien aux artisans, commerçants et agriculteurs grâce à divers financements.

Aide à l'installation, relations de proximité avec les commerçants et artisans.



28 route des Bordes 45460 Bonnée
02 38 35 05 58 - www.valdesully.fr

Vos élus communautaires dans votre mairie :
Hubert Fournier, Josiane Borne

CAF du Loiret**☎ 08.10.25.45.10**Place St Charles
45000 Orléans**Centre des Impôts****☎ 02.38.42.55.54**Orléans EST
131, rue du Faubourg Bannier
45000 Orléans**Conciliateur de justice****☎ 02.38.59.70.39**

Permanence en mairie du conciliateur de justice
M. Maurice BLANCHAIN les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois de 10h à 12h et sur rendez-vous.
Il est souhaitable d'adresser préalablement un courrier au Conciliateur pour exposer le sujet qui sera à traiter lors de l'entretien (Mairie de Jargeau, Place du Grand Cloître, 45150 Jargeau).

Conseil Départemental**☎ 02.38.25.45.45**15, rue Eugène Vignat
45945 Orléans**Gare d'Orléans**Horaires : **☎ 08.36.67.68.69****Gendarmerie****☎ 02 38 46 83 70**17 Route d'Orléans
45150 Jargeau**☎ URGENCE 17***Le Lundi : de 08h00 à 12h00, de 14h00 à 18h30**Le Mardi : de 08h00 à 12h00, de 14h00 à 18h30**Le Mercredi : de 08h00 à 12h00, de 14h00 à 18h30**Le jeudi : de 08h00 à 12h00, de 14h00 à 18h30**Le Vendredi : de 08h00 à 12h00, de 14h00 à 18h30**Le Samedi : de 08h00 à 12h00, de 14h00 à 18h30**Le Dimanche : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00**Les jours fériés : de 09h00 à 12h00, de 15h00 à 18h00***Pompiers****☎ URGENCE 18****Tigy****☎ 02 38 58 13 08**Rue de Sologne
45510 Tigy

Sully**☎ 02 38 36 25 86**

Pillardière

45600 SULLY SUR LOIRE

Poste (La)**☎ 36 31** (numéro non surtaxé)**Agence postale de Tigy**

34 route de Sully

45510 Tigy

*Nouveaux horaires**Fermé le Lundi**Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h 14h-17h30**Samedi: 9h-12h**Levée du courrier à 15h15 la semaine et 12h le samedi***Agence postale de Sully-sur-Loire**

7, rue du Grand Sully

45600 Sully-sur-Loire

*Lundi: 9h-12h 14h-17h30**Mardi: 9h-12h 14h-17h30**Mercredi: 9h-12h 14h-17h30**Jeudi: 9h-12h 14h-17h30**Vendredi: 9h-12h 14h-17h30**Samedi: 9h-12h**Dimanche Fermée**Levée du courrier à 16h la semaine et à 12h le samedi**Courrier**Dans les boîtes aux lettres de la commune : du lundi au samedi à 9h00.***Préfecture du Loiret****☎ 02 38 91 45 45**

181, rue de Bourgogne

45000 Orléans

Restauration des aînés

Portage de repas

Hôpital de Sully

☎ 02.38.27.55.01**SMBL (Syndicat Mixte du Bassin du Loiret)**

Gestion des rivières.

☎ Administratif : 02.38.57.25.95**☎ Technique : 06.76.44.78.52**

Mairie de Férolles

45150 Férolles

*E-mail administratif : siris45@wanadoo.fr**E-mail technique : syndicatbassinduloiret@gmail.com*

SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Châteauneuf sur Loire)

02.38.59.50.25 / 02.38.59.56.60

Rue St Barthélémy ZI St Barthélémy
45110 Châteauneuf/Loire



Ordures ménagères

Le ramassage s'effectue
le lundi à partir de 12h00.

Containers collectifs

Papier, verres, plastiques

Rue du Guévier au local communal

Route de Sigloy à l'entrée du stade

Rue des Genêts (lotissement des Hauts de Mont)

*Ces emplacements n'ont pas vocation à recevoir
des sacs poubelles destinés aux containers personnels*

Le tri des déchets

Sur le territoire du SICTOM, le tri se fait en apport volontaire dans les 740 colonnes réparties sur le territoire. Ces colonnes sont généralement regroupées en point d'apport volontaire pour le verre, les papiers et les emballages.

Trier ses déchets permet :

- De recycler les déchets et ainsi de leur donner une seconde vie.
- D'éviter de puiser les ressources naturelles (matières premières) qui ne sont pas inépuisables (pétrole, bois, minerais...)
- De limiter la consommation d'eau et d'énergie nécessaires pour transformer les matières premières.
- De maîtriser le coût de la gestion des déchets.

Vêtements

Rue du Guévier au local communal

Ouverture des déchèteries

Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau

Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h et 13h-17h

Lundi et jeudi : 13h-17h

Sully-sur-Loire

Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h et 13h-17h

Jeudi : 13h-17h

Vienne-en-Val

Mardi, samedi: 9h-12h et 13h-17h

Mercredi:

• Du 1^{er} avril au 31 octobre : 13h-17h

• Du 1^{er} novembre au 31 mars : la déchèterie est fermée

Jeudi : fermée

Vendredi: 13h00 – 17h00



Transports scolaires

Conseil régional Centre-Val de Loire

9, rue Saint-Pierre Lentin

45041 Orléans Cedex 1

Transports à destination des établissements scolaires de La Source: Lycée Voltaire, Lycée des Métiers des Services Paul Gauguin, Section SEGPA du Collège Montesquieu,

Quelques chiffres : Le réseau de car Rémi 45 dans le Loiret, ce sont 360 lignes scolaires, qui transportent chaque jour gratuitement (hors frais de dossier) 24 000 élèves entre leur domicile et leur établissement scolaire, et qui sont en partie gérées en proximité par 45 Autorités organisatrices de proximité. Ces lignes complètent



la desserte du territoire du Loiret, en accueillant sous réserve de place disponible les voyageurs munis d'un titre au tarif commercial en vigueur.

Retrouvez toutes les infos concernant les circuits, les horaires sur le site: www.remi-centraevaldeloire.fr

Voir le paragraphe « Écoles » pour les horaires.

Trésorerie

☎ 02.38.58.40.39

3, rue Gambetta

45110 Châteauneuf sur Loire

Ouverture au public :

Du Lundi au Jeudi : de 08h30 à 12h30.

Autres services

UNA (Aide a domicile aux personnes âgées, infirmes et isolées)

☎ 02 38 58 11 54

6 rue du 20 août 1944 – 45510 Tigry BP 2

E-mail : una45tigry@gmail.com

Lundi et mardi : 9h-12h et 16h30-17h30 Mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h30

Assistantes maternelles

Mme ARNAULT-ISAMBERT Katia

18 rue du Val
02.38.58.17.87
06.31.03.96.11

Mme AUGUSTO Génovefa

7 rue de Sologne
02.38.55.44.02
07.86.50.74.54

Mme BRAS Sylvie

2 rue des Genêts
0238.57.29.42
07.61.08.26.87

Mme DUBLE Séverine

3 rue des Cassines
02 38.58.16.69
06.32.35.70.71

Mme DURAND Delphine

9 rue du Trésor Celte
06.37.55.40.58
delphine.durand22@sfr.fr

Mme GUY Estelle

4 chemin des Étangs
07.68.24.39.22

Mme JOLIGARD Sandrine

40 rue de Mont
02.38.61.41.25
06.45.28.86.87

Mme MACHICOANE Pauline

14 ter rue du Mothois
leschouettesphiboux@gmail.com
06.17.91.30.93

Mme MAUDUIT Adeline

16 rue du Trésor Celte
02.38.55.88.58
06.47.77.38.04

Mme MESTIVIER Marie-Claire

La Ruche
02.38.58.15.77
06.29.91.08.93

Mme PEREIRA Magalie

18 rue des Meuniers
02.38.58.17.34
06.74.21.64.46

Culte catholique

☎ 02 38 58 40 12

Paroisse de Châteauneuf sur Loire

E-mail : paroisse-st-martial@orange.fr

☎ 07 86 29 34 26 Père Olivier



Le Père Olivier MUSABÉ est au service de la paroisse de Neuvy. Il œuvre auprès de ses paroissiens avec toujours le sourire et ses bonnes paroles.

Depuis le mois de Mars 2020 nous n'avons plus de messe dominicale en raison du COVID 19 : trop d'astreintes au niveau des places, du nettoyage et de la désinfection.



Toutefois, les obsèques, mariages ou baptêmes sont célébrés à l'Église avec un nombre restreint de personnes admises, et port obligatoire du masque.

Les messes sont dites chaque Dimanche à Tigy à 9 H 30 et à Châteauneuf sur Loire à 11 H. Pour toutes les demandes (baptêmes, mariages, obsèques) s'adresser aux contacts ci-dessus.

Transport

Rémi - Région Centre-Val de Loire

Ligne 7A

DÉPART NEUVY (ne passe pas par La Source)	ARRIVÉE ORLÉANS
6H19 Les Hauts de Mont 6h22 École	7h30 gare routière
7h00 Les Hauts de Mont 7h03 École	8h30 gare routière
14h20 Les Hauts de Mont 14h22 École	15h30 gare routière

RETOUR ORLÉANS (ne passe pas par La Source)	ARRIVÉE NEUVY
12h30 Gare routière	13h43 École 13h47 Les Hauts de Mont
17h30 gare routière	18h40 École 18h41 Les Hauts de Mont
18h35 Gare routière	19h35 École 19h38 Les Hauts de Mont

Les mercredis

Période scolaire		Hors période scolaire
Gare routière	12h15	Gare routière 12h30 (ne passe pas par La Source)
La source	12H45	
Neuvy École	13h36	Neuvy école 13h30
Hauts de Monts	13h37	Hauts de Monts 13h31

Ligne 7B

DÉPART NEUVY	ARRIVÉE LYCÉE GIEN
Du lundi au vendredi 6h47 École 6h49 Hauts de Mont	7h45

RETOUR LYCÉE GIEN	ARRIVÉE NEUVY
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 17h30	18h27 Hauts de Mont 18h30 École
Les mercredis 13h15 lycée Gien	14h15 Hauts de Mont 14h17 École

Écoles

Primaires et maternelles**École publique ÉPONA**Direction : ☎ **02.38.63.30.63**École primaire : ☎ **02.38.58.37.61**

1, rue des Écoles

45510 Neuvy en Sullias

Directrice: Laurence CHAPOTAT

E-mail : ec-neuvy-en-sullias@ac-orleans-tours.fr**Représentants des parents d'élèves****Leur rôle**

Les parents délégués assurent un lien entre l'école et les autres parents. Ils font office de relais d'informations. Ils participent aux 3 conseils d'école (1 par trimestre) composés ainsi :

- Le Directeur d'école (Le Président),
- Le Maire ou son représentant,

- Les maîtres d'école,
- Les représentants des parents d'élèves,
- Le DDEN,
- L'inspecteur de l'Éducation Nationale,
- Les ATSEM,
- Le RASED et les Psychologues.

E-mail : dparents.neuvyensullias@gmail.com

Collège et Lycée

Collège « LA SOLOGNE » de TIGY



☎ 02.38.58.16.58 - ☎ 02.38.58.09.84

Intendance : ☎ 02.38.58.16.57

10, rue du Château d'eau 45510 Tigy

<http://clg-la-sologne-tigy.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

E-mail : ce.0451449f@ac-orleans-tours.fr

Horaire des cars

Départ : Les Hauts de Mont 8h00 et École de Neuvy 8h10

« Le bon arrêt est le plus près »

À la demande de certains parents d'élèves du collège, nous vous rappelons que les collégiens doivent prendre le bus à l'arrêt le plus proche de leur domicile, soit « École », soit « Hauts de Mont ». En effet, à plusieurs reprises, des élèves n'ont pas pu prendre le bus qui les concernait : des collégiens de l'autre arrêt ayant pris place dans ce dernier. Merci aux parents de faire passer l'information.

Lycée « Voltaire »

☎ 02 38 63 36 20

3 avenue Voltaire

45072 Orléans Cedex 2



www.voltaire.com.fr

23 classes post-bac,
47 dans le secondaire, 1860 élèves,
156 professeurs, 4 CPE.... et tous les autres. Un vrai campus pour les élèves (lycéens et étudiants)

dans la verdure, sur 7 hectares où chacun trouve sa place pour réaliser au mieux son projet.

Horaires des cars**Départ : Les Hauts de Mont 7h02 et École Neuvy 7h06****Inspection de l'Éducation Nationale****☎ 02.38.46.23.64**

6, rue de l'Égalité

45110 Châteauneuf sur Loire

**Santé - Bien-être****Association
de Soins à domicile
Nord-Sologne****☎ 02 38 76 09 02**187 Rue de la Libération
45240 La Ferté-Saint-Aubin**Cabinet de radiologie****☎ 02.38.58.43.95****FRESLON Patrick -
OLIVIER Bernard**13, rue Maurice Genevoix
45110 Châteauneuf sur Loire**CPAM****☎ 08 20 90 41 03****02.38.36.20.08**30, rue du Coq
45600 Sully sur Loire**Sécurité sociale****☎ 36 46**CPAM Orléans
www.ameli.fr**Dentiste****MANHES Roland****☎ 02 38 58 12 20**1 Bis Rue du Stade
45510 TIGY**Hôpital de Gien****☎ 02.38.29.38.29**2, avenue Villejean
45500 Gien**Hypnothérapeute****DEROUEN-POUPIN**

Florence

☎ 06.50.30.34.60**Infirmières****LECALLO-BAGUE Mireille****☎ 02 38 58 07 98**

1 Rue du Stade 45510 TIGY

LANCELOT Nancy**☎ 07.69.11.70.82**10 Place de l'Église
45510 TIGY**Maison médicale
de garde**15, av. du petit Parc
45600 Sully sur Loire**Composer le ☎ 15****Masseur-Kinésithérapeute****GAULT Benoit****☎ 02 38 58 09 56**86 Rue de Sully
45510 TIGY**GAULT-MERSON Patricia****☎ 02 38 58 09 56**86 Rue de Sully
45510 TIGY**Médecins****Dr DALIGAUX Gilles****☎ 02 38 58 14 00**1 place Raboliot
45510 TIGY

Dr POUTHIER Régis**☎ 02 38 46 17 17**51 rue de Sully
45510 TIGY**Ostéopathe****CHARLES Mathilde****☎ 02 38 66 18 68**2 Place de l'Église
45510 TIGY**Pharmacie****ALLAIRE-PERDEREAU****☎ 02 38 58 00 25**20 rue de Sully
45510 TIGY**Sophrologues****GAY Claire****☎ 07.81.46.25.30**15 Place de l'Église
45510 TIGY**TERRIER Heidi****☎ 06.07.39.29.85**Les Ralleries
45510 TIGY**Défibrillateurs**

Hall de la Mairie

Place de l'église

45510 Neuvy-en-Sullias

Associations

Baguettes magiques**☎ 02.38.58.02.44**Blandine BEUGNON-PERNIN
50 rue de Mont**Club loisirs et amitié****☎ 02.38.00.00.00**Michel DUBÉ
16 place du Bourg**Coopérative scolaire****☎ 02.38.58.17.21**Mme Laurence CHAPOTAT
(directrice)**Danses de loisirs****☎ 02.35.58.08.03**Marie Reine PATINOTE
89 rue des vignes de Bouan**FNACA****Anciens Combattants****☎ 02.38.58.02.40**Francis MAXIMILIEN
20 rue du Mothois**G.V. Guilly-Neuwy-Sigloy****☎ 02.38.58.12.07**Colette MIOT
6 rue de Coudresceaux**Les Amis de la Saint Vincent**Jean Marc ALLEGRET
Guilly**Les zygomatic's****☎ 02.38.58.17.34**Barbara CROSNIER
2 chemin des étangs
leszygomatics.neuwy@
gmail.com**Graines de gaulois****☎ 02.38.58.17.34**Magalie PEREIRA
18 rue des Meuniers**Les parents d'élèves**dparents.neuveysullias@
gmail.com**Section Rando Neuwy****☎ 02.38.57.32.93**

A intégré le club Loisirs et Amitié

Tribu des Carnutes**☎ 02.38.58.07.74**Philippe ALLAIRE
64 rue des vignes de Bouan**Twirling bâton****☎ 02.38.58.12.15**Nadine MENEAU
16 rue du Mothois**USEP****☎ 02.38.58.17.21**Annabelle SAMPEDRO
1 rue des Écoles



Artisans Commerçants & Loisirs

Accrobranche

☎ 06 87 40 60 72

Domaine de la chaise



Architecte

Frédéric HUBERT

☎ 02.38.58.00.81

Le Bois de Bouan

Bar Tabac Presse Loto

ARTS HOME CAFÉ

☎ 02.38.58.11.18

9, place du Bourg



Base de Loisirs

LES AVANT-GARDES

☎ 06.43.43.06.81

Lieu-dit les Avant-Gardes
aero-lesavantgardes@orange.fr

Bois de Chauffage, Débardage

Claude BRIAIS

☎ 02.38.58.37.92

Le Petit Pommier

Boulangerie Pâtisserie

F&T Artisan boulanger

☎ 09.86.22.83.90

7, Place du Bourg

Carrosserie-Peinture -mécanique

RETRO CLASSIC AUTO

☎ 02.38.58.10.72

10, route de Tigy

Centre équestre

LES ECURIES DE NEUVY

☎ 02.38.57.29.86

Route des Beauvinières



Climatisation, installation et dépannage

CLIM CONCEPT CLIM 45

☎ 02.38.51.15.97

12, rue de Mont

Créations pour bébés et mamans

ELYCE CREATION

14 rue de la Lande

☎ 07.68.88.42.77

Créations uniques et originales en bois

PLAISIR DU BOIS

☎ 06.82.49.02.51

9, rue de Mont

Électricité et plomberie

A & D PLOMBERIE

ÉLECTRICITÉ

☎ 06.37.55.35.56

☎ 06.43.01.27.33





Épicerie

11 place du bourg

☎ 02.38.64.45.08

Garage Automobile

ÉVASION AUTO

☎ 06.27.72.30.43

evasionauto45@yahoo.com

☎ 09.80.68.66.90

Gîte de groupe

RUDIOBUS

☎ 09.52.22.06.89

9, route des Beauvinières

☎ 06.86.41.29.21

Menuiserie Générale

Éric THÉNAULT

☎ 02.38.58.15.63

5, rue de la zone d'activité

Pension de chevaux

Frédéric GIRARD

☎ 02.38.58.18.01

La Cheminée Verte

Plaquiste

AMPC

☎ 02.45.48.21.11

18 impasse du menhir

CCPB

☎ 06.66.42.44.27

20 rue du Gué Pénillon

ccpbloiret@gmail.com

REIKI

REIKI BIEN ETRE

☎ 06.60.36.74.06

27, rue des Cassines

REIKI RAMI

8, impasse

des Beauvinières

☎ 06.44.02.75.10

Salon de coiffure

UN TEMPS POUR VOUS

☎ 02.38.58.05.22

11bis, place du Bourg



Services à la personne

DESOUCHES SERVICES

☎ 06.73.57.69.01

5, rue de Sologne

Taxi

TAXI MURIEL

☎ 06.65.14.77.50

La Colonie

TAXI DU SULLIAS

☎ 06.30.00.16.16

6, rue de la zone d'activité



Terrassement

EURL ARNAUD COSSET

☎ 02.38.57.30.09

☎ 06.83.32.67.66

L'Aulne

S.A.R.L. MENEAU-GÉRIN

☎ 02.38.58.13.10

7, rue de la zone d'activité

Yoga – Séjours et randos

YOGAÏKING

☎ 06.62.59.88.15

Page Facebook : Yogaïking

Renseignements administratifs

Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance

- Mairie du lieu de naissance
- Indiquer la date de naissance, nom, prénoms, nom de jeune fille pour les femmes mariées.
- Gratuit
- Joindre une enveloppe timbrée.

Les personnes de nationalité française, nées à l'étranger, doivent s'adresser au :

Service Central de l'État Civil,
11 rue de la Maison Blanche
44941 Nantes cedex 09

Reconnaissance prénatale

- À faire avant la naissance
- Dans n'importe quelle mairie
- Présence obligatoire des 2 parents en cas de vie commune
- Pièces d'identités
- Justificatif de domicile
- Gratuit

Pour déclarer une naissance

- Se présenter à la mairie du lieu de naissance dans les 3 jours
- Certificat d'accouchement
- Livret de famille pour les personnes mariées ou copie intégrale de l'acte de naissance des 2 parents (pour les personnes non mariés)
- Copie de l'acte de reconnaissance
- Un carnet de santé vous sera délivré par l'hôpital : conservez-le précieusement, il vous sera toujours demandé.
- Gratuit

Formalités pour mariage

- Dossier à retirer à la mairie du domicile
- Copie intégrale acte de naissance pour chacun des époux
- Attestation sur l'honneur du domicile
- Liste des témoins et photocopies de leur carte d'identité
- Gratuit

Extrait ou copie intégrale d'acte de mariage

- Mairie du lieu de mariage
- Indiquer la date du mariage, nom, prénoms
- Gratuit
- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Certificat de vie commune

- Mairie du domicile
- Cartes d'identités ou passeport
- Justificatif de domicile
- Présence des intéressés
- Gratuit

Pour déclarer un décès

- Se présenter à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures
- Livret de famille
- Certificat de décès établi par le médecin
- Gratuit

Extrait d'acte de décès

- Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile
- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
- Gratuit

Certificat de vie

- Mairie du domicile
- Carte d'identité, livret de famille ou extrait de naissance
- Présence du demandeur
- Gratuit

Certificat d'hérédité

- Chez le notaire. La mairie de Neuvy en Sullias ne délivre plus de certificat d'hérédité.

Légalisation de signature

- Mairie du domicile
- Pièce d'identité
- Signature à faire sur place à la mairie
- Gratuit

Livret de famille

- Délivré lors d'une naissance ou d'un mariage
- EN CAS DE PERTE : un duplicata est à demander à la mairie du lieu de domicile du demandeur
- Pièces à fournir : pièces d'identité, justificatif de domicile,
- Le second livret est gratuit

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

- Dossier à déposer en Mairie
- Convention écrite en double exemplaire
- Une pièce d'identité des 2 personnes
- Copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation, de chaque personne
- Une attestation sur l'honneur qu'il n'y a pas de liens de parenté avec l'autre partenaire
- Déclaration conjointe de PACS (cerfa 15725*2)
- Site: www.service-public.fr
- Gratuit

Certificat d'autorisation de sortie du territoire délivré aux mineurs de nationalité française

- Imprimé à retirer en Mairie

Inscription sur la liste Électorale

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour du scrutin
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes)
- jouir de ses droits civiles et politiques

Le demandeur doit fournir un justificatif de domicile ainsi qu'une preuve de son identité sur présentation de l'une des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité ou passeport délivré ou renouvelé postérieurement au 1^{er} octobre 1944
- Justificatif de domicile

Passeport

- Mairie équipée pour le passeport biométrique (les plus près de Neuvy : Sully-sur-Loire, Châteauneuf-sur Loire)
- Valide 10 ans pour les adultes, 5 ans pour les enfants et 1 an pour le passeport d'urgence

Carte nationale d'identité

- Mairie équipée pour le passeport biométrique (les plus près de Neuvy : Sully-sur-Loire, Châteauneuf-sur Loire)

- Il faudra vous munir de :
 - 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Présence indispensable pour l'empreinte digitale et la signature
 - Pour les enfants mineurs, autorisation du père ou de la mère et copie d'une pièce d'identité
 - En cas de divorce : jugement pour la garde des enfants (obligatoire)
 - Gratuit si 1ère demande ou sur présentation de l'ancienne carte d'identité
 - Droit de timbre de 25€ en cas de non-présentation de la carte à renouveler
 - Valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs

Comment obtenir un certificat de nationalité française

- Greffe du Tribunal d'Instance du domicile
- Livret de famille ou toutes pièces prouvant votre nationalité
- 1 justificatif de domicile
- Copie intégrale de l'acte de naissance

Renouvellement carte de séjour étranger

- Préfecture
- 3 photos, carte de séjour, passeport

Renouvellement de carte de travail étranger

- Préfecture
- 3 photos, carte de séjour, passeport

Attestation de recensement

- Mairie du domicile dans les 3 mois suivant les 16 ans
- Carte d'identité
- Livret de famille des parents
- Gratuit

Carte grise

Site ANTS - <https://ants.gouv.fr/>

En cas de perte ou de vol

Site ANTS - <https://ants.gouv.fr/>

En cas de perte du permis de conduire

Site ANTS - <https://ants.gouv.fr/>

Duplicata de permis de conduire

Site ANTS - <https://ants.gouv.fr/>

Duplicata de carte grise

Site ANTS - <https://ants.gouv.fr/>

Permis de construire, aménager, démolir

- Mairie
- Dossier en 4 exemplaires (demande de permis de construire, plan de situation et plan de masse, plans de construction, coupes graphiques, perspective volet paysager)
- Gratuit

Déclaration préalable

- Mairie
- Pour les travaux n'excédant pas 40 m², pour les clôtures, piscines, modifications de façades, murs supérieurs ou égal à 2 m
- Dossier en 4 exemplaires (même chose que pour le permis)
- Gratuit

Certificat d'urbanisme

- Mairie - Notaire - Géomètre
- Dossier en 3 exemplaires, plan de situation, plan de masse
- Gratuit

Demande d'alignement

- Mairie

Assainissement individuel

- Imprimé de déclaration en mairie

Permis de détention chiens dangereux

- Mairie du domicile
- Carte d'identification du chien
- Vaccin antirabique
- Attestation comportementale à fournir
- Attestation d'aptitude du propriétaire

Extrait de Casier judiciaire

- S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire National
107, rue Landreau 44317 Nantes cedex3
ou par Internet à: www.cjn.justice.gouv.fr .
- Indiquer son état civil, son adresse
- Gratuit

De nombreux documents sont téléchargeables sur le site de la commune
<http://www.neuwy-en-sullias.fr/>

Les bonnes pratiques

Urbanisme

La plupart des aménagements nécessitent une demande d'autorisation d'urbanisme.

Ne pas se soumettre à ces autorisations constitue une infraction soumise à sanction.

Le bruit



Afin d'éviter des conflits de voisinage, merci de respecter les horaires suivants :

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 19h00
Le samedi : 9h00 – 12h00 et 15h00 – 19h00
Le dimanche : 10h00 – 12h00

Brûlage interdit



La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum. Si ses voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Les drones : LES 10 RÈGLES À RESPECTER

1 / Hauteur maximum

La hauteur d'un vol en drone ne peut pas excéder 120 mètres. Si vous faites voler votre drone plus haut, vous êtes hors la loi.

Elle est limitée à moins de 50 mètres aux alentours des aérodromes et dans certaines zones d'entraînement de l'aviation militaire.

2 / La visibilité

La réglementation impose de faire voler son drone à vue, ce qui signifie que vous devez toujours pouvoir le voir voler. Le drone doit être visible à l'œil nu et rester dans le champ de vision du pilote.

En France, le télépilote n'a pas le droit se trouver à bord d'un véhicule en déplacement.

3 / Sécurité

Il est interdit de faire voler au-dessus de personnes, évitez les parcs, plages etc... Le vol de drones est interdit au-dessus de certains sites sensibles ou protégés comme les centrales nucléaires, terrains militaires, monuments historiques, prisons, réserves naturelles et parcs nationaux...

4 / Vie privée

Les personnes autour du drone doivent être informées si le drone est équipé d'une caméra ou de capteurs susceptibles d'enregistrer des données les concernant. Si votre drone est équipé d'une caméra, la diffusion des images de personnes n'est pas autorisée sans leur consentement.

5 / Vol nocturne

Il est strictement interdit de faire voler son drone la nuit même lorsqu'il est équipé de dispositifs lumineux. Sauf exception sur certains sites d'association d'aéromodélisme.

6 / Drone en ville

Il n'est pas autorisé faire voler son appareil au-dessus de l'espace public en agglomération, sauf au-dessus d'une propriété privée avec l'accord du propriétaire (nécessite d'avoir un jardin).

7 / Plus de 900 grammes

Si le poids de votre drone excède 900 grammes, il est impératif de le déclarer sur le site "Alphatango". Il est aussi obligatoire de suivre une mini formation en ligne sur le site "FoxAlphatango" afin de pouvoir le piloter.

8 / Endroits autorisés

Il est impératif, avant de mettre votre drone en marche, il est préconisé de regarder la carte de France en ligne "Geoportail" ou de télécharger l'application "Can I fly there?" qui répertorient tous les endroits où il est autorisé de voler.

9 / Commercialisation d'images

La commercialisation des prises de vues (photos et vidéos) avec votre drone n'est pas autorisée sauf si vous êtes pilote de drone professionnel. Vous pouvez vous renseigner sur le site de la DGAC (Direction générale de l'aviation civile). En 2021, cette règle sera plus d'actualité, vous pourrez commercialiser vos images prises avec un drone.

10 / Importance de la réglementation

Il est important de respecter ces règles de base pour ne pas être embêté par les autorités, rappelons qu'en cas d'infraction, l'amende peut s'élever jusqu'à 15.000 euros et six mois de prison.

Source : drone-store

Animaux

Il ne faut pas confondre trottoir et crottoir !



S'il n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul, faites-le pour lui et par civisme pour vos voisins.

Non aux crottes de chiens qui polluent nos rues, nos petits

chemins, les bords de nos routes.

Des distributeurs de sachets sont à votre disposition à différents endroits de la commune.

Papiers, documents... que garder que jeter ?

Famille	
Contrat de mariage	A vie
Livret de famille	A vie
Acte de reconnaissance d'un enfant	A vie
Jugement d'adoption	A vie
Jugement de divorce	A vie
Avis de versement d'allocations familiales	3 ans
Logement	
Factures d'électricité, de gaz et d'eau	5 ans
Factures de téléphone (fixe et mobile)	1 an
Factures internet	1 an
Factures liées à des petits travaux	2 ans
Factures liées à des travaux de gros œuvre	10 ans
Titre de propriété	A vie
Règlement des charges de copropriété	10 ans
Contrat de location	durée de la location + 3 ans
État des lieux	durée de la location + 3 ans
Quittances de loyer	durée de la location + 3 ans
Santé	
Ordonnances	1 an
Carnet de santé	A vie
Carte de groupe sanguin	A vie
Remboursements d'assurance maladie et maternité	2 ans
Preuves de versement d'indemnités journalières	jusqu'à la liquidation des droits à la retraite
Radiographies, certificats médicaux	A vie
Voiture	
Facture d'achat et réparations	durée de conservation de la voiture + 2 ans en cas de revente
Assurances	
Contrats d'habitation et d'assurance	durée du contrat + 2 ans
Quittances et avis d'échéance	2 ans
Contrats d'assurance vie et d'assurance décès	10 ans

Banque	
Relevés de compte et talons de chéquier	5 ans
Chèques à encaisser	1 an et 8 jours
Contrat de prêt immobilier	2 ans (à compter de la dernière échéance du crédit)
Contrat de prêt à la consommation	2 ans (à compter de la dernière échéance du crédit)
Impôts et taxes	
Déclarations de revenus	3 ans (à compter de l'année qui suit l'année d'imposition)
Avis d'imposition sur le revenu	3 ans (à compter de l'année qui suit l'année d'imposition)
Impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation)	1 an
Vie professionnelle	
Bulletins de salaire	jusqu'à liquidation de la retraite
Contrats de travail et certificats de travail	jusqu'à liquidation de la retraite
Attestations Assedic ou Pôle Emploi	jusqu'à l'obtention de l'allocation
Titres de paiement de la pension de retraite	A vie



Plan de la commune



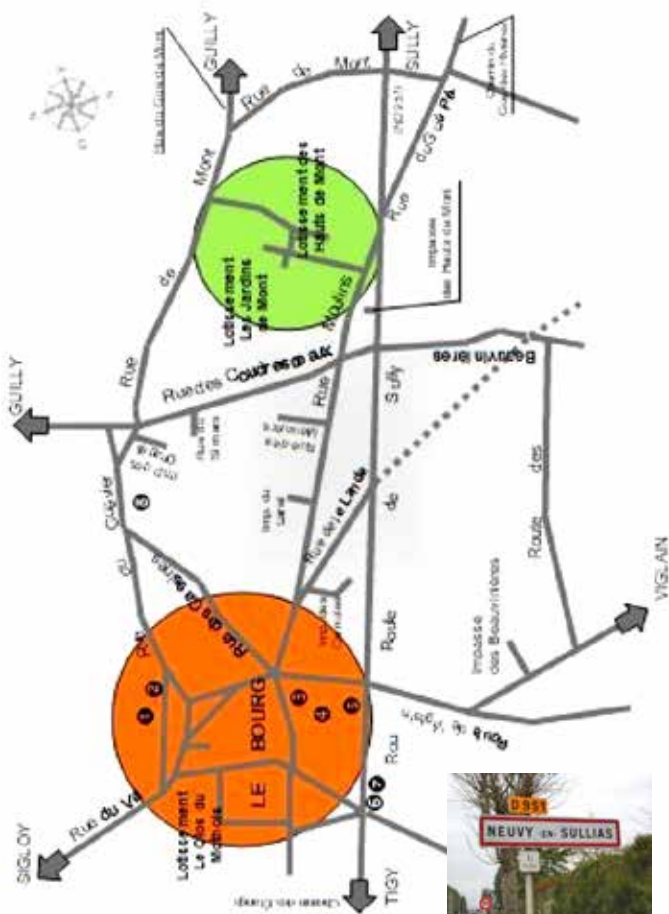
Coté Val

Rue des Vignes de Bouan		Maison Neuve.....	5
Les Avants-Gardes	3 bis	La Normandie.....	11
Le Briou.....	23	L'Oural.....	13
Le Bois de Bouan...	8	La Pâtur du Limon...	3
Bouan.....	9	Le Petit Pommier.....	4
Les Carrés	6	La Petite Croix	18
Chemin des Étangs	21	Les Petites Haies.....	19
Le Cornet.....	1	Les Petits Châssis.....	15
Fort en Vié.....	22	La Picardie.....	12
Les Glazons.....	24	Les Places (La Tupina)	25
La Grande Maison..	14	Plaisir.....	7
Les Grands Jardins	17	Les Pointes.....	16
La Guette Fleur.....	20	Les Vignes de Bouan	10
Lumière.....	2		

Canton de Sully-sur-Loire
Communauté de
Communes du Val de Sully
Code postal: 45510
Gentilé: Neuvysulliens
Population: 1388 hab.
Superficie: 25.28 km²
Densité: 55 hab./km²
Altitude: 115 m
N° INSEE: 45226

Coté Sologne

L' Aulnaie.....	17		
L' Aulne.....	3	Che. du Gué des Rivières...	10bis
Le Bec Sec.....	7	Les Haies.....	22
Le Bois des Hâtes.....	25	La Main Ferme.....	29
La Bourrelière.....	5	La Mariette.....	26
La Petite Bourrelière.....	4	Chemin de Massy.....	11
La Brosse.....	15	Massy.....	12
Les Bruyères.....	32	La Maugerie.....	28
La Chaise.....	31	La Petite Brosse.....	24
La Chappe.....	33	La Petite Noue.....	27
La Cheminée Verte.....	19	Plaisance.....	1
La Colonie.....	36	Les 4 Vents.....	35
Les Coudresceaux.....	6	La Riconnerie.....	37
Le Grand Coudresceau..	13	Rivoli.....	39
Le Petit Coudresceau....	9	Le Petit Rivoli.....	38
Coulon.....	34	La Roseraie.....	21
Domaine de l'Orme.....	18	La Ruche.....	20
Les Fosse Blanches.....	14	La Thibardièrre.....	16
Le Gilloy.....	23	Route de Tigy.....	2
Le Gué Pénillon.....	8	Le Tremblay.....	30
Rue du Gué Pénillon....	10		



Les chemins de randonnées

Parcours de 5 Km (tracé vert)

Descriptif

Départ : Place du bourg

Dirigez-vous vers la boulangerie et empruntez la venelle tout de suite à droite. au bout du chemin, prendre à droite et traversez la route et allez tout droit jusqu'au bois.

Prendre le chemin herbeux à droite menant à la passerelle.

Allez à droite sur le chemin en calcaire. Traverser la route et continuer en passant devant le stade. Au bout du chemin allez à gauche et passer devant l'R de loisirs.

Franchir la clôture et rejoindre le chemin. Allez à droite.

Arrivé à la route, continuez tout droit jusqu'à une autre route, prendre alors à droite puis à gauche.

Passez devant le château d'eau et continuez tout droit. Empruntez un chemin à droite entre 2 maisons et rejoignez le bord du LEU.

Allez à droite et longer le LEU.

Traversez la route et continuer au bord du ruisseau jusqu'à une passerelle située à gauche. La franchir et rentrer au bourg en prenant à droite.



Plan

Parcours de 5 Km (tracé vert)



Parcours de 6,5 Km (tracé jaune)

Descriptif

Départ : Place du bourg

Dirigez-vous vers la boulangerie et empruntez la venelle tout de suite à droite. au bout du chemin prendre à droite.

Continuer et traversez la route et allez tout droit jusqu'au bois.

Prendre le chemin herbeux à droite menant à la passerelle.

Prendre à gauche sur environ 800 m. Prendre le chemin à droite qui vire à droite et arrive sur une route.

Prendre la route sur la droite jusqu'à l'intersection avec un chemin menant au Briou.

Continuer sur ce chemin en passant devant l'R de loisirs.

Arrivé à la route, continuez tout droit jusqu'à une autre route, prendre alors à droite puis à gauche. Passez devant le château d'eau et continuez tout droit.

Empruntez un chemin à droite entre 2 maisons et rejoignez le bord du LEU. Allez à droite et longer le LEU. Traversez la route et continuer au bord du ruisseau jusqu'à une passerelle située à gauche. La franchir et rentrer au bourg en prenant à droite.



Plan

Parcours de 6,5 Km (tracé jaune)



Parcours de 9 Km (tracé bleu)

Descriptif

Départ : Place du bourg

Dirigez-vous vers la boulangerie et empruntez la venelle tout de suite à droite. au bout du chemin, tournez à gauche et passez devant l'école Épona sur votre droite et la Maison des Associations.

À l'intersection, prendre à droite et se diriger vers la D951. La traverser au passage pour piétons et allez tout droit vers le « Domaine de l'Orme ».

Passez devant cet établissement et continuez sur le chemin tout droit qui va en direction de la forêt. Continuez sur ce chemin.

Ne pas emprunter les chemins privés à droite ou à gauche.

En haut de la montée le chemin bifurque sur la gauche et passe devant l'étang Neuf.

À la sortie du bois prenez le chemin à gauche. À la route, prendre à gauche jusqu'à l'intersection avec une grande allée sur la droite (Mainferme).

S'engager dans cette allée jusqu'à un transformateur situé à droite.

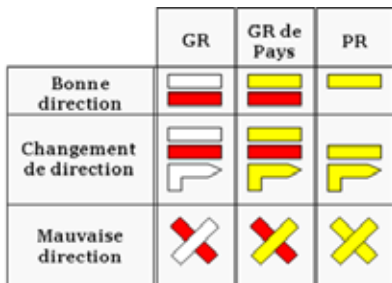
Prendre alors le chemin herbeux à gauche face au transformateur. Traverser le chemin et entrez dans la forêt jusqu'à un chemin sablonneux.

Prendre à gauche. Passez devant la ferme, traversez la route et prendre le chemin sablonneux en face. Traversez à nouveau une route et empruntez le chemin en face qui entre dans le bois. Il débouche sur la D 951 que vous traversez pour continuer rue de la Lande presque en face du chemin.

Rejoindre le centre du bourg.



Parcours de 9 Km (tracé bleu)



48

Parcours de -11,5 Km (tracé rouge)

Descriptif

Départ : Place du bourg

Dirigez-vous vers la boulangerie et empruntez la venelle tout de suite à droite. au bout du chemin, tournez à gauche et passez devant l'école Épona sur votre droite et la Maison des Associations.

À l'intersection, prendre à droite et se diriger vers la D951.

La traverser au passage pour piétons et allez tout droit vers le « Domaine de l'Orme ».

Passez devant cet établissement et continuez sur le chemin tout droit qui va en direction de la forêt. Continuez sur ce chemin.

Ne pas emprunter les chemins privés à droite ou à gauche.

En haut de la montée le chemin bifurque sur la gauche et passe devant l'étang Neuf à droite. Continuez tout droit jusqu'à la route de la Chaise. Empruntez la route à droite sur quelques mètres puis prendre le chemin à gauche qui entre dans le bois.

Suivre ce chemin qui serpente et longe la propriété de Coullon. Il débouche sur un chemin sablonneux. Prendre alors à gauche. Au carrefour dit de la « Mainferme » continuez en face sur un chemin dégagé puis qui entre dans un bois.

Au niveau de la propriété de la « Maugerie » prendre le chemin herbeux à gauche. Il débouche sur un grand chemin sablonneux.

Allez à gauche de nouveau et suivre ce chemin jusqu'à la route que vous traverserez pour continuer en face.

À la prochaine l'intersection, allez à gauche et au bout à droite. Rentrez en traversant le feu au passage pour piétons.



Plan

Parcours de -11,5 Km (tracé rouge)



Nos partenaires

A & D
Electricité
Ventilation
Plomberie
Climatisation
Chauffage

06 37 55 35 56
 aetd.electricite@gmail.com

N° Siret : 881 429 708 00012

Deliz
BURGER



Tous les vendredis
 soir de 18h à 22h
 Burgers à base de
 produits frais et
 locaux.
 Commande au
 06 19 90 57 30

ab
 GEOMETRES EXPERTS

2, rue de Croquechâtaigne
 45380 LA CHAPELLE ST MESMIN
 Tél : 02 38 43 11 09

- BORNAGE
- DIVISION
- LOTISSEMENT
- COPROPRIÉTÉ
- TOPOGRAPHIE
- IMPLANTATION

GÉOMÈTRE-EXPERT
 CONSEILLER VALORISER GARANTIR

geometre-expert@ab-geometre.com • www.ab-geometre.com

**STAGE DÉBUTANT
BAGUETTES COUDÉES**



**RADIESTHÉSIE DES ÉNERGIES
NATURELLES ET INVISIBLES**

*Découvrez votre potentiel à
communiquer avec vos énergies
et celles de votre environnement.
(aucun pré-requis nécessaire)*

TOUS LES 1ERS DIMANCHES DU MOIS
PRIX : 50€ *à Neuvy en Sullias*

Possibilité d'acheter les baguettes prêtées en stage
Infos & réservations: Places très limitées
06.44.02.75.10
stagebaguettes@gmail.com

Assainissement - Vidange - Débouchage
Particuliers - Voirie - Industries - Communes

**S.A.S.U
A.V.D Environnement**



Tél. 06 01 85 10 99
avd.environnement@gmail.com

65, rue du Bout de la Ville
45500 SAINT GONDON
Siret : 879 219 541 00015



Café – Tabac – Journaux – Gaz
Française des jeux - Timbres poste - Point vert

LOTO 9, place du bourg – 45510 Neuvy en Sullias
Tél : 02 38 58 11 18

ALLO RÉCUP AUTOS

Démolisseur agréé par la Préfecture
N° d'agrément Pr 4500003D

TIGY**ENLÈVEMENT GRATUIT**de tous véhicules **entiers****VENTE** de pièces détachées toutes marques**ACHAT** de toute ferraille, camions, grues**ACHAT** de tous véhicules de collection**MISE À DISPOSITION GRATUITE**

de petites bennes (8 m³)



ROUTE DE CHÂTEAUNEUF - 45510 TIGY
02 38 58 12 37 - 06 07 41 37 68

www.allo-recup-autos.com

RCS ORLÉANS 428 982 797

EURL COCO Cédric

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Rénovation
Charpente
Couverture

Isolation
Placo
Carrelage

Depuis 1957

Tél.: 02 38 58 08 00
eurlcococedric@orange.fr

34 route de Jargeau
45510 TIGY

sarl.hussonnois@wanadoo.fr



Géothermie - Energie Solaire - Climatisation

Chemin des Terres - ZA de la Pillardière - 45600 SULLY SUR LOIRE

02.38.36.24.61

Ferme de la Sauvagère

Location de Salles et Chalets



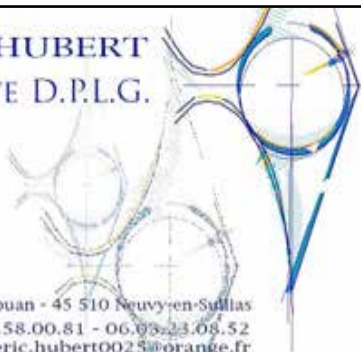
Jean-Claude
MIDON

Route de Sennely - VIENNE EN VAL

06 03 59 64 07

www.ferme-la-sauvagere.fr

Frédéric HUBERT
ARCHITECTE D.P.L.G.



Le Bois de Bouan - 45 510 Neuvy-en-Sullyas

Tél: 02.38.58.00.81 - 06.03.23.08.52

Mail: frederic.hubert0025@orange.fr



SULLY MICRO SERVICE

Votre Partenaire INFORMATIQUE
depuis 10 ans

VENTE ■ REPARATION ■ MAINTENANCE

www.sms-45.com

71 Rue de Paris - 45600 ST PERE/LOIRE



WE OPEN THE WAY

**ÉTABLISSEMENTS D'ORLÉANS, CVVL
& MEUNIER Tél. : 02 38 69 75 50**

ligérienne
granulats



SABLES et GRAVIERS ALLUVIONNAIRES
GRAVIERS D'ORNEMENTS - CALCAIRES

Vente aux particuliers et entreprises

Livraisons toutes quantités

Exploitations : Neuvy en Sullias -

Châteauneuf sur Loire - Ardon - Jargeau

Tél. 02 38 45 03 23 - Fax 02 38 55 29 40

MENEAU GERIN

Nouveau
Création - Aménagement
Entretien des parcs et jardins

02 38 58 13 10

Terrassement - Assainissement
POSE FOSSE TOUTES EAUX NOUVELLES NORMES
RACCORDEMENT PAVILLONS NETTOYAGE TERRAIN
AMÉNAGEMENT DE COUR, POSE DE BORDURE, PAVÉS
DÉTECTION DE CANALISATION PAR PASSAGE DE CAMÉRA

7, rue de la zone d'activités 45510 NEUVY-EN-SULLIAS
www.meneau-gerin.fr - sarlmeneaugerin@free.fr

NEUVY-EN-SULLIAS
LOIRET

RUDIOBUS
Gite de groupe

06.21.55.61.94

www.rudiobus.com

Rencontre associative - Fête de famille - Séminaire
30 couchages - Salle Réception - Salle d'activité

EURL ARNAUD COSSET

TERRASSEMENT
RACCORDEMENT
ASSAINISSEMENT
CHEMIN D'ACCES
BROYAGE
CLOTURE
TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR
TRAVAUX D'ETANG
AMENAGEMENT DE PROPRIETE ...



GARANTIE DECENNALE
DEVIS GRATUIT

02.38.57.30.09

WWW.COSSET-TERRASSEMENT.COM

06.83.32.67.66

cosset.terrassement@gmail.com
L'Aulne 45510 NEUVY-EN-SULLIAS

SASH VAL DEPANNAGE

Dépannage électro-ménager, électricité
automatisme, plomberie, chauffage,
antennes TV et satellite

02 38 46 53 63

06 11 24 67 28

valdepannage@gmail.com



Pêche (Idéal carpistes)



Aérodrome privé (TT454)



Jet Ski



BASE DE LOISIRS LES AVANT GARDES

www.les-avant-gardes.com

aero-lesavantgardes@orange.fr

Route de Sigloy - Lieu-dit "Les avant-gardes"
45510 Neuvy en Sullias

TAXI* MURIEL*

7/7 jours

*Transports de malades assis
Aéroports - Gares - Hôpitaux...
Toutes distances*

Conventionné Sécurité Sociale
Commune de stationnement Sully-sur-Loire

02 38 58 39 97 • 06 65 14 77 50



Edwige Blanchard
PROFESSEUR DIPLÔMÉE DE HATHA YOGA



T. : 06.62.59.88.15
yogaiking@gmail.com

www.yogaiking.fr



N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.
Retrouvez plus de réalisations sur
www.menuiserieithenault.fr

Aménagement intérieur et extérieur Cubine, escalier, dressing **DEVIS GRATUIT**

Infos@menuiserieithenault.fr **02.38.58.15.63**

menuiserieThenault 06.76.97.13.59 / 06.47.59.07.70



 **L'Agence de Tiggy**

Claudine GOUEDARD
Gérante

 06.74.59.94.84
02.38.58.10.79

Mail : lagence.tigy@wanadoo.fr
Site internet : lagence-tigy.fr

12, place de l'Église 45 510 TIGY

Calendrier 2021

Janvier			Février			Mars		
1	V	1 ^{er} de l'an	1	L	05	1	L	S09
2	S		2	M		2	M	
3	D		3	M		3	M	
4	L	S01	4	J		4	J	
5	M		5	V		5	V	
6	M		6	S		6	S	
7	J		7	D		7	D	S10
8	V		8	L	S06	8	L	
9	S		9	M		9	M	
10	D	Épiphanie	10	M		10	M	
11	L	S02	11	J		11	J	
12	M		12	V		12	V	
13	M		13	S		13	S	S11
14	J		14	D		14	D	
15	V		15	L	S07	15	L	
16	S		16	M		16	M	
17	D		17	M		17	M	
18	L	S03	18	J		18	J	
19	M		19	V		19	V	
20	M		20	S		20	S	Printemps
21	J		21	D		21	D	
22	V		22	L	S08	22	L	S12
23	S		23	M		23	M	
24	D		24	M		24	M	
25	L	S04	25	J		25	J	
26	M		26	V		26	V	
27	M		27	S		27	S	
28	J		28	D		28	D	Heure d'été (+1h)
29	V					29	L	S13
30	S	S05				30	M	
31	D					31	M	

Calendrier 2021

Avril			Mai			Juin		
1	J		1	S	Fête du travail	1	M	
2	V		2	D		2	M	
3	S		3	L	S18	3	J	
4	D	Pâques	4	M		4	V	
5	L	Lundi de Paques	5	M		5	S	
6	M	S14	6	J		6	D	
7	M		7	V		7	L	S23
8	J		8	S	Victoire 39/45	8	M	
9	V		9	D		9	M	
10	S		10	L	S19	10	J	
11	D		11	M		11	V	
12	L	S15	12	M		12	S	
13	M		13	J	Ascension	13	D	
14	M		14	V		14	L	S24
15	J		15	S		15	M	
16	V		16	D		16	M	
17	S		17	L	S20	17	J	
18	D		18	M		18	V	
19	L	S16	19	M		19	S	
20	M		20	J		20	D	Fête des pères
21	M		21	V		21	L	Été
22	J		22	S		22	M	S25
23	V		23	D	Pentecôte	23	M	
24	S		24	L	Lundi de Pentecôte	24	J	
25	D		25	M	S21	25	V	
26	L	S17	26	M		26	S	
27	M		27	J		27	D	
28	M		28	V		28	L	S26
29	J		29	S		29	M	
30	V		30	D	Fête des mères	30	M	
			31	L	S22			

Calendrier 2021

Juillet			Août			Septembre		
1	J		1	D		1	M	
2	V		2	L	S31	2	J	
3	S		3	M		3	V	
4	D		4	M		4	S	
5	L	S27	5	J		5	D	
6	M		6	V		6	L	S36
7	M		7	S		7	M	
8	J		8	D		8	M	
9	V		9	L	S32	9	J	
10	S		10	M		10	V	
11	D		11	M		11	S	
12	L	S28	12	J		12	D	
13	M		13	V		13	L	S37
14	M	Fête nationale	14	S		14	M	
15	J		15	D	Assomption	15	M	
16	V		16	L	S33	16	J	
17	S		17	M		17	V	
18	D		18	M		18	S	
19	L	S29	19	J		19	D	
20	M		20	V		20	L	S38
21	M		21	S		21	M	
22	J		22	D		22	M	Automne
23	V		23	L	S34	23	J	
24	S		24	M		24	V	
25	D		25	M		25	S	
26	L	S30	26	J		26	D	
27	M		27	V		27	L	S39
28	M		28	S		28	M	
29	J		29	D		29	M	
30	V		30	L	S35	30	J	
31	S		31	M				

Calendrier 2021

Octobre			Novembre			Décembre		
1	V		1	L	Toussaint	1	M	
2	S		2	M	Défunts	2	J	
3	D		3	M	S44	3	V	
4	L	S40	4	J		4	S	
5	M		5	V		5	D	
6	M		6	S		6	L	S49
7	J		7	D		7	M	
8	V		8	L	S45	8	M	
9	S		9	M		9	J	
10	D		10	M		10	V	
11	L	S41	11	J	Armistice 1918	11	S	
12	M		12	V		12	D	
13	M		13	S		13	L	S50
14	J		14	D		14	M	
15	V		15	L	S46	15	M	
16	S		16	M		16	J	
17	D		17	M		17	V	
18	L	S42	18	J		18	S	
19	M		19	V		19	D	
20	M		20	S		20	L	S51
21	J		21	D		21	M	
22	V		22	L	S47	22	M	
23	S		23	M		23	J	
24	D		24	M		24	V	
25	L	S43	25	J		25	S	Noël
26	M		26	V		26	D	
27	M		27	S		27	L	S52
28	J		28	D		28	M	
29	V		29	L	S48	29	M	
30	S		30	M		30	J	
31	D	Heure d'hiver (-1h)				31	V	

Calendrier 2022

Janvier			Février			Mars		
1	S	1 ^{er} de l'an	1	M		1	M	
2	D		2	M		2	M	
3	L	S01	3	J		3	J	
4	M		4	V		4	V	
5	M		5	S		5	S	
6	J		6	D		6	D	
7	V		7	L	S06	7	L	S10
8	S		8	M		8	M	
9	D	Épiphanie	9	M		9	M	
10	L	S02	10	J		10	J	
11	M		11	V		11	V	
12	M		12	S		12	S	
13	J		13	D		13	D	
14	V		14	L	S07	14	L	S11
15	S		15	M		15	M	
16	D		16	M		16	M	
17	L	S03	17	J		17	J	
18	M		18	V		18	V	
19	M		19	S		19	S	
20	J		20	D		20	D	Printemps
21	V		21	L	S08	21	L	S12
22	S		22	M		22	M	
23	D		23	M		23	M	
24	L	S04	24	J		24	J	
25	M		25	V		25	V	
26	M		26	S		26	S	Heure d'été (+1h)
27	J		27	D		27	D	
28	V		28	L	S09	28	L	S13
29	S					29	M	
30	D					30	M	
31	L	S05				31	J	

Calendrier 2022

Planning 2^e trimestre

Avril			Mai			Juin		
1	V		1	D	Fête du travail	1	M	
2	S		2	L	S18	2	J	
3	D		3	M		3	V	
4	L	S14	4	M		4	S	
5	M		5	J		5	D	Pentecôte
6	M		6	V		6	L	Lundi de Pentecôte
7	J		7	S		7	M	S23
8	V		8	D	Victoire 39/45	8	M	
9	S		9	L	S19	9	J	
10	D		10	M		10	V	
11	L	S15	11	M		11	S	
12	M		12	J		12	D	
13	M		13	V		13	L	S24
14	J		14	S		14	M	
15	V		15	D		15	M	
16	S		16	L	S20	16	J	
17	D		17	M		17	V	
18	L	Pâques	18	M		18	S	
19	M	S16	19	J		19	D	Fête des pères
20	M		20	V		20	L	S25
21	J		21	S		21	M	
22	V		22	D		22	M	
23	S		23	L	S21	23	J	
24	D		24	M		24	V	
25	L	S17	25	M		25	S	
26	M		26	J	Ascension	26	D	
27	M		27	V		27	L	S26
28	J		28	S	Fête des mères	28	M	
29	V		29	D		29	M	
30	S		30	L	S22	30	J	
			31	M				

Calendrier 2022

Juillet			Août			Septembre		
1	V		1	L	S31	1	J	
2	S		2	M		2	V	
3	D		3	M		3	S	
4	L	S27	4	J		4	D	
5	M		5	V		5	L	S36
6	M		6	S		6	M	
7	J		7	D		7	M	
8	V		8	L	S32	8	J	
9	S		9	M		9	V	
10	D		10	M		10	S	
11	L	S28	11	J		11	D	
12	M		12	V		12	L	S37
13	M		13	S		13	M	
14	J	Fête nationales	14	D		14	M	
15	V		15	L	Assomption	15	J	
16	S		16	M	S33	16	V	
17	D	S29	17	M		17	S	
18	L		18	J		18	D	
19	M		19	V		19	L	S38
20	M		20	S		20	M	
21	J		21	D		21	M	
22	V		22	L	S34	22	J	
23	S		23	M		23	V	Automne
24	D		24	M		24	S	
25	L	S30	25	J		25	D	
26	M		26	V		26	L	S39
27	M		27	S		27	M	
28	J		28	D		28	M	
29	V		29	L	S35	29	J	
30	S		30	M		30	V	
31	D		31	M				

Calendrier 2022

Octobre			Novembre			Décembre		
1	S		1	M	Toussaint	1	J	
2	D		2	M	Défunts	2	V	
3	L	S40	3	J		3	S	
4	M		4	V		4	D	S49
5	M		5	S		5	L	
6	J		6	D		6	M	
7	V		7	L	S45	7	M	
8	S		8	M		8	J	
9	D		9	M		9	V	
10	L	S41	10	J		10	S	
11	M		11	V	Armistice 1918	11	D	S50
12	M		12	S		12	L	
13	J		13	D		13	M	
14	V		14	L	S46	14	M	
15	S		15	M		15	J	
16	D		16	M		16	V	
17	L	S42	17	J		17	S	
18	M		18	V		18	D	
19	M		19	S		19	L	S51
20	J		20	D		20	M	
21	V		21	L	S47	21	M	
22	S		22	M		22	J	
23	D		23	M		23	V	
24	L	S43	24	J		24	S	
25	M		25	V		25	D	Noël
26	M		26	S		26	L	S52
27	J		27	D		27	M	
28	V		28	L	S48	28	M	
29	S		29	M		29	J	
30	D		30	M		30	V	
31	L	S44				31	S	

66



Commune de
NEUVY-EN-SULLIAS

